

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Rapport d'activités annuel Du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

Adoption par le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel
Séance ordinaire du 8 juillet 2026
Résolution no 2026-07-223



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	II
CONTEXTE	1
BILAN	2
LISTE DES PROJETS, DES CONTRATS OU DES MANDATS	14
CONCLUSION	18

CONTEXTE

En octobre 2019, le gouvernement du Québec et le milieu municipal ont conclu le Partenariat 2020-2024, une entente majeure générant 1,2 G\$ de retombées, notamment grâce à la création du Fonds régions et ruralité (FRR). Ce fonds vise à stimuler le dynamisme de l'ensemble des municipalités du Québec en soutenant le développement local, régional et rural. Depuis 2025, le FRR est renouvelé pour la période 2025-2028, avec des modalités actualisées pour les volets 2 et 3. Les MRC doivent désormais se doter d'un cadre d'intervention pour la vitalité du territoire, document stratégique obligatoire qui oriente l'ensemble des actions financées.

Le Volet 2 du FRR constitue le principal levier financier permettant aux MRC d'exercer leur compétence en développement local et régional. Il soutient la planification territoriale, la concertation et la mobilisation des partenaires, l'accompagnement des municipalités locales, la mise en œuvre d'initiatives structurantes ainsi que les actions contribuant à la vitalité économique, sociale, culturelle et environnementale. Toutes les interventions doivent être arrimées au cadre d'intervention pour la vitalité du territoire exigé par le MAMH pour la période 2025-2028.

Dans le cadre de l'entente conclue le 31 mars 2020 entre le MAMH et la MRC de Pierre-De Saurel, un financement total de 1 330 833 \$ a été alloué pour l'année 2025. Cette année constitue une période de prolongation accordée par le ministère afin de permettre l'écoulement des sommes résiduelles, le maintien des interventions en place et la transition vers le nouveau cadre 2025-2028. Cette aide gouvernementale remplace l'ancien Fonds de développement des territoires (FDT), qui soutenait auparavant l'aménagement du territoire, le développement économique régional, le soutien à l'entrepreneuriat et le développement rural.

L'entente couvre les douze municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel : Sorel-Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Roch-de-Richelieu, Saint-Ours, Yamaska, Massueville, Saint-Robert, Saint-Aimé, Saint-David et Saint-Gérard-Majella. La répartition des fonds du Volet 2 a été réalisée selon un consensus basé sur trois critères : 50 % du montant total attribué à parts égales entre les municipalités, 45 % en fonction de la population et 5 % selon l'indice de vitalité économique 2020. Cette approche permet de répondre aux besoins spécifiques des municipalités tout en favorisant un développement équilibré et inclusif sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre du FRR 2025-2028, la MRC de Pierre-De Saurel est également admissible au Volet 3, qui vise à soutenir les territoires présentant des défis de vitalité. Ce volet permet de financer des projets ayant un impact direct sur la revitalisation des

milieux de vie, l'amélioration de l'attractivité, la consolidation des services de proximité, la participation citoyenne et communautaire, la lutte à la dévitalisation et la mise en valeur des espaces publics et des infrastructures locales. Les interventions doivent être inscrites dans un plan de vitalisation adopté par la MRC et validé par le MAMH, afin d'assurer des investissements ciblés, adaptés aux réalités locales et cohérents avec les priorités régionales.

L'année 2025-2026 marque ainsi une période de transition stratégique pour la MRC de Pierre-De Saurel, alors que les fonds du FRR permettent de maintenir les actions structurantes en développement local et régional, d'assurer la continuité des services aux municipalités, de préparer la mise en œuvre du nouveau cadre d'intervention 2025-2028 et d'activer les leviers du Volet 3 pour soutenir la vitalisation du territoire. Avec une enveloppe de 1 661 057\$, la MRC poursuit son rôle de planification, de concertation et de soutien aux initiatives locales, dans une perspective de vitalité durable et inclusive pour l'ensemble de son territoire.

BILAN

Cadre d'intervention

Le Conseil de la MRC a adopté lors de la séance du 11 mars 2026 le Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire 2025-2028 (FRR - volets 2 et 3) (RÉSOLUTION 2026-03-81).

Le Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire 2025-2028 constitue l'outil de planification officiel de la MRC de Pierre-De Saurel pour déployer les volets 2 – Développement territorial et 3 – Vitalisation du Fonds régions et ruralité (FRR). Comme le précise le document, il « vise à structurer les investissements sur le territoire afin de répondre de manière ciblée et efficace aux enjeux locaux et régionaux ».

Le cadre s'applique à l'ensemble des douze municipalités de la MRC et prévoit une attention particulière aux municipalités présentant des défis de vitalisation, notamment Saint-Joseph-de-Sorel et Saint-Gérard-Majella, toutes deux situées dans le cinquième quintile de l'indice de vitalité économique (IVÉ).

La MRC présente un indice de vitalité économique de -3,79, indiquant une fragilité structurelle, mais aussi une dynamique démographique en redressement et une progression du revenu médian. Le portrait territorial met en lumière une dualité marquée entre un vaste milieu rural et un pôle urbain industriel concentré à Sorel-Tracy et Saint-Joseph-de-Sorel.

Le cadre s'appuie sur la vision 2030 issue de la planification stratégique : « *Unis par l'eau et inspirés par la terre : propulser l'innovation régionale pour un développement équilibré et dynamique de nos territoires.* » Cette vision est soutenue par des valeurs d'audace, de cohérence et d'engagement, ainsi que par des orientations structurantes : économie circulaire, santé et bien-être, vieillissement, immigration, coût de la vie et adaptation climatique.

Le document identifie plusieurs enjeux territoriaux majeurs : vulnérabilités sociales, santé mentale, pression du coût de la vie, rareté de main-d'œuvre, transformations commerciales, accueil des nouveaux arrivants et besoins en services de proximité.

Le cadre précise également les modalités d'appui aux projets, et le mécanisme de reddition de compte annuel.

La gouvernance repose sur un comité de suivi territorial, composé majoritairement d'élus des municipalités Q5, chargé de suivre la mise en œuvre, d'identifier les enjeux émergents et de recommander les projets du Volet 3.

Réalisations

Le tableau ci-dessous présente quelques réalisations de la MRC de Pierre-De Saurel pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, qui ont été réalisées partiellement avec les sommes du FRR, volet 2 développement territorial. Elles sont regroupées selon les priorités du Cadre d'intervention 2025-2028 et accompagnées de leurs sources vérifiables. Le tableau n'inclut pas tous les projets et les implications qui ne sont pas financées par le FRR.

Activités liées à la rédaction et à la mise en œuvre du cadre d'intervention			
Activité		Date	
Rédaction du cadre d'intervention		Janvier-février 2026	
Dépôt et adoption du cadre d'intervention		11 mars 2026	
Début du processus d'embauche pour l'agent.e de développement et vitalisation du territoire		Mars 2026	
PRIORITÉ 1 – ADAPTER NOS TERRITOIRES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES PAR LA PLANIFICATION D'UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE STRUCTURANT			
Principales actions/objectifs	Réalisation (datée)	Description détaillée	Source (avec lien)
Accompagner les municipalités dans leurs démarches d'adaptation aux changements climatiques, notamment en matière de gestion des eaux, d'infrastructures et de vulnérabilité.	9,10,12,16,18 février 2026 – Présentation Plan climat aux élues des municipalités	La MRC a tenu des ateliers de vulnérabilité climatique avec les municipalités afin d'identifier les risques locaux (inondations, chaleur, milieux humides). Ces ateliers ont permis de collecter des données essentielles pour l'élaboration du Plan climat et son arrimage au SAD. 9 entrevues semi-dirigées pour le plan climat réalisé	MRC – Actualités : https://www.mrcpierredesaurel.com/actualites
Renforcer la gestion des cours d'eau et des	Continu - Interventions sur les cours d'eau	Réalisation d'interventions planifiées : nettoyage, stabilisation de berges, revégétalisation, prévention de l'érosion. Ces actions s'inscrivent	MRC – Services environnement : https://www.mrcpierredesaurel.com

milieux hydriques par des interventions planifiées et une coordination régionale. Assurer la conservation, la protection et la mise en valeur des milieux naturels et humides.		dans la gestion proactive des milieux hydriques prévue au Cadre. Travaux cours d'eau (1.78 km) • PDS 024 (480 m) • Trait Carré Branche 1 (50 m) • 3e Pot au beurre Branche 12 (450 m) • 3e pot au beurre Branche 17 (800 m) Permis de ponceau délivré (8) • 2x Sainte-Anne-de-Sorel • 3x St-Victoire • 1x St-Ours • 1x St-Robert Permis de stabilisation (6) • 1x Sorel-Tracy • 2x Ste-Victoire • 1x St-Ours • 1x St-Robert • 1x St-Roch	
Accompagner et soutenir la planification et l'aménagement intégrés du territoire en modernisant le	Février 2026 – Avancement du schéma d'aménagement (SAD)	La MRC a complété une partie du diagnostic territorial, intégré les enjeux climatiques, mené des consultations municipales et commencé la rédaction des orientations.	MRC – Urbanisme : https://www.mrcpierredesaurel.com

schéma d'aménagement.			
Faciliter l'adoption de comportements écoresponsables par les citoyen.ne.s.	Mars 2026 – Activités PGMR	Activités de sensibilisation à la réduction des matières résiduelles, au compostage et à la récupération, couvrant l'ensemble du territoire.	MRC – PGMR : https://www.mrcpierredesaurel.com
PRIORITÉ 2 – ACCROÎTRE NOTRE VITALITÉ ÉCONOMIQUE			
Principales actions/objectifs	Réalisation (datée)	Description détaillée	Source (avec lien)
Développement des filières économiques	Mai 2025 – Accompagnement d'entreprises (DÉPS)	DÉPS a accompagné 57 entreprises en démarrage, croissance et transfert. Des visites terrain ont été réalisées pour soutenir les entrepreneurs et identifier les besoins.	DÉPS - Rapport annuel 2025
Contribuer à valoriser et soutenir le développement du secteur agricole, agroalimentaire et bioalimentaire	Juillet 2025 Journée champ Accompagnement	Soutien aux activités et événements agricoles. La journée champs a accueillie 32 participant.e.s autour de pratiques agricoles durables et de solution d'économie circulaire. 59 entreprises, municipalités et organismes accompagnés dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) dont 40% en démarrage, maillage et suivis de projets.	

Diversification et structuration de l'offre touristique	Été 2025 Relocalisation du bureau d'information touristique dans le centre-ville. Lancement de la saison estivale. A rassemblé plus de 100 personnes. En continu Les stations découvertes offrent aux visiteurs un accès simple et interactif aux attraits, producteurs, restaurants, événements, circuits et hébergements en tout temps. Plus de 19 panneaux ont été installés dans la région. Automne 2025 Fête de l'Halloween et des saveurs. Activités pour enfants, spectacles et kiosques. A attiré un peu plus de 1300 personnes.	
Attraction et rétention de la main-d'œuvre	2025 Lancée en mars 2025, la plateforme talentsrégionsoreltracy.com a permis d'accompagner plus d'une centaine de personnes.	
PRIORITÉ 3- SOUTENIR LES MUNICIPALITÉS ET RENFORCER LA COLLABORATION SUPRALocale		
Soutenir les municipalités dans la planification et la réalisation de leurs projets de développement	Avril 2025 à mars 2026 Début des dépôts de projets FRR partie 3 – projets municipaux.	

Soutenir la mise à jour des politiques et planifications territoriales	Mars 2026	Bilan MADA dans les 12 municipalités de la MRC.	
Favoriser la coopération intermunicipale et le partage de ressources	4 rencontres annuellement	Rencontre des responsables en loisir et mutualisation des ressources pour la formation des employés de camps de jour. Début de l'initiative Accès Loisirs pour les familles en situation de précarité financière.	
Renforcer la gouvernance municipale par la formation, l'échange et la concertation	12 rencontres annuellement	Rencontres du conseil Rencontres des directions générales des municipalités	
PRIORITÉ 4 – RENFORCER LA VITALISATION DES MILIEUX DE VIE ET L'ACCÈS AUX SERVICES			
Soutenir des projets municipaux qui contribuent à la vitalisation et à l'amélioration du cadre et des milieux de vie	Avril 2025 – Déploiement du Volet 3	Début du soutien ciblé aux municipalités Q5 (Saint-Joseph-de-Sorel et Saint-Gérard-Majella) pour des projets de proximité : espaces publics, sécurité, services communautaires.	
PRIORITÉ 5 – BÂTIR UN VIVRE-ENSEMBLE INCLUSIF, ACCUEILLANT ET MOBILISATEUR			

	Mai 2025 – Semaine québécoise des familles	Organisation d'activités gratuites pour les familles, visant à renforcer le sentiment d'appartenance et l'accès à des activités de qualité.	MRC – Communications : https://www.mrcpierredesaurel.com/actualites
	Octobre 2025 – Mise en œuvre du 2^e plan d'action en immigration	Déploiement de mesures d'accueil, d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants, en collaboration avec les organismes du territoire.	MRC – Immigration : https://www.mrcpierredesaurel.com
	Juin 2025 - Inclusion des enfants dans les camps de jour	Coordination de formations pour l'accueil des enfants de 4 ans, inclusion des enfants à besoins particuliers avec l'ADIRS, et liaison avec le CISSME et le Centre de services scolaire pour un suivi adapté.	
	Annuel 2025 – Programme Aînés actifs	Poursuite du programme sur trois sessions annuelles afin de soutenir la participation sociale des aînés jusqu'en janvier 2026.	
	Janvier 2026 - Démarrage des consultations pour le portrait-diagnostic en immigration	Démarrage de l'étude. Le dépôt du rapport final prévu pour 30 juin 2026.	
	En continu - Séances d'informations/Formations des équipes	Organisation des formations Sentinelle (prévention du suicide) et "L'Étiquette : osez la porter" (alphabétisation) pour que les pratiques et valeurs du développement social soient intégrées dans tous les services de la MRC, tout en	

	des différents services de la MRC	renforçant l'intervention en santé mentale et l'inclusion.	
PRIORITÉ 6 – VALORISER LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET L'IDENTITÉ TERRITORIALE			
Mai 2025 – Lancement du Répertoire culturel		Publication du premier répertoire culturel régional, mettant en valeur les artistes, organismes et initiatives culturelles.	MRC – Culture : https://www.mrcpierredesaurel.com/actualites
19 juin 2025 - Adoption des orientations culturelles et du plan d'action actualisé		La MRC a officiellement lancé ses orientations en matière de culture, et son plan d'action 2025-2027, fruit d'une concertation avec la communauté culturelle et le comité culturel de la MRC.	Journal les 2 Rives https://les2rives.com/la-mrc-de-pierre-de-saurel-fait-connaître-ses-orientations-en-culture/
Annuel - Projet Écoles de rang - valorisation du patrimoine		Poursuite et actualisation du projet de recensement des anciennes écoles de rang afin de préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti et l'histoire des collectivités du territoire. Des entrevues ont été réalisées avec d'anciennes institutrices et des élèves pour documenter l'histoire de ces écoles.	Journal les 2 Rives https://les2rives.com/la-mrc-de-pierre-de-saurel-fait-connaître-ses-orientations-en-culture/
Du 27 au 29 septembre 2025- Journées de la culture – Promotion régionale		Participation à la promotion et à la valorisation des activités culturelles dans la région du 27 au 29 septembre 2025, dans le cadre des Journées de la culture.	
Annuel - Réalisation de 12 balados municipaux		Production d'une série de 12 balados mettant en valeur chacune des municipalités du territoire, avec lancement officiel prévu en 2026 pour renforcer le sentiment d'appartenance et la connaissance des communautés locales.	

30 octobre 2025 – Exposition <i>L'Art en tête</i>	Nouvelle exposition du programme <i>L'Art en tête</i> de la MRC, mettant en valeur des artistes de la région et offrant une vitrine professionnelle à la relève artistique.	Journal les 2 Rives https://les2rives.com/la-jeunesse-artistique-a-lhonneur-avec-deux-expositions-a-la-maison-des-gouverneurs/
--	---	--

Priorités d'intervention

Le Conseil de la MRC, aux séances du 19 novembre 2025 et du 14 janvier 2026, ont adopté les priorités d'intervention annuelles 2025-2026 dans le cadre du Fonds régions et ruralité - Volet 2 Développement territorial et Volet 3 Vitalisation (RÉSOLUTION 2025-11-295 et 2026-01-21). Ces mêmes priorités d'intervention, également incluses dans le cadre d'intervention adoptée le 11 mars 2026 (RÉSOLUTION 2026-03-81) seront actualisées afin de refléter avec justesse les leviers de développement essentiels pour la vitalité du territoire. Cette mise à jour permet également d'assurer une meilleure association entre les actions réalisées par la MRC et les catégories de reddition de compte prévues par le MAMH dans le portail gouvernemental..

1. Adapter nos territoires aux changements climatiques

- Mettre en œuvre un schéma d'aménagement innovateur et durable;
- Assurer une gestion proactive des cours d'eau;
- Valoriser les milieux naturels et promouvoir des comportements responsables;
- Soutenir le développement des énergies renouvelables.

2. Accroître notre vitalité économique

- Favoriser l'implantation d'entreprises de transformation intégrées à la chaîne de valeur régionale;
- Animer nos cœurs de villes et villages;
- Assurer un transport fluide et sécuritaire des biens et des personnes.

3. Bâtir un « vivre-ensemble » inclusif

- Encourager les initiatives d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants;
- Développer un réseau de transport actif et collectif;
- Renforcer l'identité régionale par le soutien à la culture.

4. Assurer la vitalisation du territoire.

Le bilan financier 2025-2026 pour l'ensemble des interventions du **volet 2** du FRR est le suivant :¹

Revenus

Sommes prévues du MAMH –

Volet 2 développement territorial 2025-2027 : 4 674 531 \$

Total 4 674 531 \$

Sommes engagées

Partie 1 Fonctionnement de la MRC 377 440 \$

Partie 2 Soutien aux organismes de développement régional 275 000 \$

Partie 3 Soutien au développement de projets municipaux 0 \$

Partie 4 Soutien aux projets de développement régionaux 94 857 \$

Dépenses d'administration 0 \$

Total des investissements engagés 747 297 \$

Solde de l'enveloppe du FRR volet 2 au 31 mars 2026 3 927 234 \$

Sommes versées

Partie 1 Fonctionnement de la MRC 377 440 \$

Partie 2 Soutien aux organismes de développement régional 275 000 \$

Partie 3 Soutien au développement de projets municipaux 0 \$

Partie 4 Soutien aux projets de développement régionaux 94 857 \$

Dépenses d'administration 0 \$

Total des investissements versés 747 297 \$

Le bilan financier 2025-2026 pour l'ensemble des interventions du **volet 3** du FRR est le suivant :

Revenus

Sommes prévues du MAMH –

Volet 3 vitalisation 2025-2027 : 862 326 \$

¹ Les données de ce rapport sont à jour au 19 juin 2026.

Total **862 326 \$**

Solde de l'enveloppe du FRR volet 3 au 31 mars 2026 **862 326 \$**

Considérant qu'il n'y avait pas de ressource en poste pour le volet vitalisation entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 mars 2026, il n'y a aucune dépense au volet 3.

LISTE DES PROJETS, DES CONTRATS OU DES MANDATS

Voici la liste des projets, contrats ou mandats octroyés dans le cadre du FRR 2025-2026 :

Partie 1 Fonctionnement de la MRC	Total décaissé du 1er avril 2025 au 31 mars 2026	Priorité d'intervention correspondante
Aménagement du territoire	155 000 \$	Mettre en œuvre un schéma d'aménagement innovateur et durable
Immigration	50 000 \$	Bâtir un « vivre-ensemble » inclusif - Encourager les initiatives d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants
Plan de développement de la zone agricole (PDZA)	2 500 \$	Favoriser l'implantation d'entreprises de transformation intégrées à la chaîne de valeur régionale
Politique culturelle	47 690 \$	Renforcer l'identité régionale par le soutien à la culture
Plan régional des milieux naturels (PRMN)	42 250 \$	Valoriser les milieux naturels et promouvoir des comportements responsables
Politique développement social	80 000 \$	Bâtir un « vivre-ensemble » inclusif

Total	747 297 \$	
--------------	-------------------	--

Partie 2 Soutien aux organismes de développement régional	Total décaissé du 1er avril 2025 au 31 mars 2026	Priorité d'intervention correspondante
Développement économique PDS	275 000 \$	Accroître notre vitalité économique
Total	275 000 \$	

Partie 3 Projets municipaux	Total décaissé du 1er avril 2025 au 31 mars 2026	Priorité d'intervention correspondante
St-David	0 \$	
Massueville	0 \$	
St-Aimé	0 \$	
St-Robert	0 \$	
Ste-Victoire	0 \$	
St-Ours	0 \$	
St-Rock de Richelieu	0 \$	
St-Joseph de Sorel	0 \$	
Sorel Tracy	0 \$	
St-Anne de Sorel	0 \$	
Yamaska	0 \$	
Saint-Gérard	0 \$	
MRC PDS	0 \$	

Total	0 \$	
--------------	-------------	--

Partie 4 Projets régionaux	Mandataire	Total décaissé du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026	Priorité d'intervention correspondante DU CADRE D'INTERVENTIO N
Entente sectorielle développement valorisation des réseaux multifonctionnels 2022-2026 (fin 2025-03-31)	Tourisme Montérégie	5000 \$	Poursuivre les ententes de développement sectorielles et encourager la coopération sous-régionale et régionale
Entente sectorielle Arterre	Arterre	5438 \$	Poursuivre les ententes de développement sectorielles et encourager la coopération sous-régionale et régionale
Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale 2022-2025 + avenant 2025-2026 (fin 2026-03-31)	Regroupement des tables décisionnelles de la Montérégie (RTDM) (soutien à Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM))	5 000 \$	Poursuivre les ententes de développement sectorielles et encourager la coopération sous-régionale et régionale
Soutien à la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM)	Regroupement des tables décisionnelles de la Montérégie (RTDM) (soutien à Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM))	15 758 \$	Poursuivre les ententes de développement sectorielles et encourager la coopération sous-régionale et régionale

Partie 4 Projets régionaux	Mandataire	Total décaissé du 1er avril 2025 au 31 mars 2026	Priorité d'intervention correspondante DU CADRE D'INTERVENTIO N
Entente sectorielle développement secteur bioalimentaire 2021-2025 + avenant 2025-2026 (fin 2026-03-31)	MRC Rouville / Expansion PME	9 231 \$	Poursuivre les ententes de développement sectorielles et encourager la coopération sous- régionale et régionale
Entente sectorielle développement arts et lettres (CALQ) 2023-2026 (fin 2026-03-31)	MRC Beauharnois	10 000 \$	Poursuivre les ententes de développement sectorielles et encourager la coopération sous- régionale et régionale
Entente sectorielle développement de la forêt 2022-2026 (fin 2026-03-31)	Agence forestière de la Montérégie	4800 \$	Poursuivre les ententes de développement sectorielles et encourager la coopération sous- régionale et régionale
Entente sectorielle développement pour l'économie et de la main- d'œuvre	TCRM	4630 \$	Poursuivre les ententes de développement sectorielles et encourager la coopération sous- régionale et régionale
Place aux jeunes	Carrefour Jeunesse Pierre-De Saurel	10 000 \$	Bâtir un « vivre- ensemble » inclusif - Encourager les initiatives

Partie 4 Projets régionaux	Mandataire	Total décaissé du 1er avril 2025 au 31 mars 2026	Priorité d'intervention correspondante DU CADRE D'INTERVENTIO N
			d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants
Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI)	Symbiose industrielle (dernier versement 2025-06-28)	25 000 \$	Soutenir le développement des énergies renouvelables
Total :		94 857 \$	

CONCLUSION

Les actions réalisées grâce au Fonds régions et ruralité – volet 2 ont permis de soutenir concrètement le développement local et régional sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel. En misant sur la concertation, l'accompagnement des municipalités, la mise en œuvre de projets structurants et le soutien à l'entrepreneuriat, la MRC et ses partenaires, dont Développement économique Pierre-De Saurel (DÉPS), ont contribué à dynamiser nos collectivités et à améliorer la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens.

Ces résultats témoignent de l'engagement collectif envers un développement durable, inclusif et adapté aux réalités de notre milieu. La MRC de Pierre-De Saurel poursuivra ses efforts au cours des prochaines années pour consolider ces acquis et répondre aux priorités établies, dans un esprit de collaboration et d'innovation au service du territoire et de ses communautés.